

COLLOQUE

VIOLENCES INTRAFAMILIALES EN CONTEXTE MIGRATOIRE

REGARDS CROISÉS SUR LES PROCÉDURES
JUDICIAIRES ET ADMINISTRATIVES

11 DÉCEMBRE 2025

MAISON DES ASSOCIATIONS INTERNATIONALES
RUE WASHINGTON, 40
1050 BRUXELLES



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES



safe.brussels

PRÉSENTATION

Depuis la pandémie de COVID-19, le service AVEVI de l'ADDE observe une augmentation préoccupante des violences intrafamiliales, en particulier lorsque les victimes — la grande majorité des femmes — disposent d'un titre de séjour lié au regroupement familial. Entre violences conjugales, sexuelles, raciales et vulnérabilité administrative, ces personnes se retrouvent confrontées à une double violence qui fragilise davantage leur accès à la protection et à la justice.

Créé en 2018, le service AVEVI offre un accompagnement sociojuridique pluridisciplinaire aux victimes étrangères dans leurs démarches administratives. Depuis 2023, il répond également à une demande croissante de formation de la part des professionnels du secteur social souhaitant mieux comprendre et mobiliser les outils juridiques de protection. En renforçant ainsi les compétences des intervenant.e.s, le service contribue indirectement mais de manière essentielle à la protection des victimes.

Or, le constat est sans appel : le manque de concertation entre les acteurs juridiques et judiciaires demeure un frein majeur à une protection effective des personnes migrantes victimes de violences intrafamiliales.

Le véritable enjeu dépasse désormais la simple sensibilisation : il s'agit de réfléchir aux moyens par lesquels le droit et la justice peuvent devenir de véritables leviers de protection.

C'est dans cette perspective que ce colloque organisé par l'ADDE entend placer le droit et la justice au cœur de la réflexion.

À travers des interventions croisées de praticien.ne.s, des échanges pluridisciplinaires et une table ronde, cette journée sera l'occasion de partager constats, obstacles et pistes d'action, autour d'une question centrale :

comment mieux articuler l'action des acteurs juridiques et judiciaires pour garantir une protection réelle et effective des personnes migrantes victimes de violences intrafamiliales ?

CONTACT

Téléphone : 02/227.42.42

Adresse : ADDE asbl – Rue du Boulet 22, 1000 Bruxelles

Site web : www.adde.be

Questions générales, inscription, contenu de la formation :
info@adde.be

Questions liées à une facture ou un paiement :
secretariat@adde.be

PROGRAMME

8h30 : Accueil

9h00 : Mot d'introduction

François Bienfait (Directeur, ADDE)

Teliwel Diallo (Assistante sociale, ADDE) et Aude Kuzniak (Juriste, ADDE)

9h30 : Les cadres belge et européen en matière de violences conjugales en contexte migratoire

Christine Flamand (Chercheuse au Centre Edem et chargée de cours, UCLouvain)

10h30 : Pause-café

11h00 : Etat des lieux de la jurisprudence du Conseil du Contentieux des Etrangers

Stéphanie Gobert (magistrate au CCE et collaboratrice scientifique au Centre Montesquieu d'études de l'action publique de l'UCLouvain)

11h45 : Les initiatives en vue d'un accompagnement plus adéquat aux personnes étrangères victimes de violences intrafamiliales

Cellule Emergency Victim Assistance (EVA), Zone de police Bruxelles

12h15 : Pause midi (lunch prévu)

13h00 : Aperçu de la procédure pénale en cas de violences intrafamiliales

Aurélie Dereau (Premier Substitut du Procureur du Roi, Parquet de Bruxelles, Magistrat de référence Violences intrafamiliales)

13h45 : La reconnaissance des situations de violences intrafamiliales sous le prisme des procédures devant le tribunal de la famille et son incidence sur le maintien du droit de séjour des victimes

Hélène Englert (Juge au Tribunal de la Famille) et Julien Wolsey (avocat au Barreau de Bruxelles et Président du CA de l'ADDE)

14h30 : Analyse sociologique de la justice familiale en matière de violences intrafamiliales en contexte migratoire

En attente de confirmation

15h00 : Pause-café

15h15 : Table ronde : Les procédures judiciaires peuvent-elles contribuer à renforcer la protection du statut de séjour des personnes étrangères victimes de violence intrafamiliale ?

Représentant.e.s institutionnel.le.s et praticien.e.s (associations du secteur médico-social et avocates)

16h45 : Conclusions

Selma Benkhalifa (avocate au Barreau de Bruxelles)

17h00 : Fin des travaux



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES



CONTACT

Téléphone : 02/227.42.42

Adresse : ADDE asbl – Rue du Boulet 22, 1000 Bruxelles

Site web : www.adde.be

Questions générales, inscription, contenu de la formation :
info@adde.be

Questions liées à une facture ou un paiement :
secretariat@adde.be

INFOS PRATIQUES

QUAND?

Jeudi 11 décembre 2025, de 8h30 à 17h00

LIEU DE LA FORMATION

Maison des Associations Internationales (MAI)
40, Rue Washington - 1050 Bruxelles

AGRÉMENT

La formation est en attente d'agrément par l'OBFG pour 6,5 points de formation. Une demande d'agrément a également été envoyée à l'Institut de formation judiciaire (en vue de la prise en charge des frais d'inscription des magistrats*).

* L'IFJ ne prend pas en charge les frais des personnes inscrites mais ne sont pas effectivement présentes. Il est toutefois permis de se faire remplacer par un collègue (indiquer son nom et ses fonctions sur la liste des présences à la place du collègue remplacé).

DROITS D'INSCRIPTION

Tarifs (incluant 2 pauses-café et le lunch) :	150 €
Abonnés à la Revue du droit des étrangers et travailleurs d'ASBL :	130 €
Avocats stagiaires et étudiants :	100 €

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Toute personne désireuse de participer à la journée de formation est invitée à remplir le formulaire d'inscription au plus tard le mercredi 10 décembre à 16h.

S'inscrire à la formation

Ou en entrant le lien suivant dans votre barre d'adresse :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSf-FPqwN4WwfmIeugUpRiSP1OXiGTsBYV_wJu87lWdUD-3DuXA/viewform



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES



CONTACT

Téléphone : 02/227.42.42

Adresse : ADDE asbl – Rue du Boulet 22, 1000 Bruxelles

Site web : www.adde.be

Questions générales, inscription, contenu de la formation :
info@adde.be

Questions liées à une facture ou un paiement :
secretariat@adde.be